

Modernisation de l'inscription aux examens pratiques

La plateforme RdvPermis

Pourquoi ?

Mettre en place les règles d'une concurrence loyale

Réserver les places en fonction des besoins à venir et non d'une activité passée

Responsabiliser le candidat par la mise en place de la réservation nominative

Redonner sa juste place au candidat libre, c'est-à-dire celui qui est accompagné par un proche, non professionnel de l'éducation routière

Pour qui ?

Candidats dans une auto-école proposant une formation dans les départements utilisant RdvPermis

Ou

Candidats libres domiciliés dans les départements utilisant RdvPermis



Comment ?

Un outil de réservation GRATUIT « RdvPermis »

Chaque candidat :

Demande à son auto-école de l'inscrire à la conduite

Se crée un compte pour être informé des démarches de son auto-école

> Un processus d'inscription simple



1

Les répartiteurs ouvrent les plannings d'examen

Les BER planifient au fil de l'eau les plannings des examens (programmation dans Aurige puis planification détaillée RdvPermis) à horizon 6 semaines.

2

Les auto-écoles prennent sous mandat leurs candidats

L'auto-école déclare le nom, le NEPH et confirme l'adresse mail des candidats qu'elle va inscrire. Des notifications sont envoyées aux candidats lorsqu'une auto-école prend un candidat sous mandat.

3

Les auto-écoles réservent les examens pour leurs candidats

L'auto-école, en accord avec son candidat, estime une date de passage et réserve un créneau d'examen disponible.